



**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation académique  
à l'éducation artistique et à l'action culturelle**

Rennes, le 21 octobre 2020

Le Recteur

à

**DAAC**

Affaire suivie par :

**David GUILLERME**

**Délégué académique**

**Coordonnateur académique EDD**

Secrétariat 02 23 21 74 10

[ce.daac@ac-rennes.fr](mailto:ce.daac@ac-rennes.fr)

96 rue d'Antrain - CS 10503

35705 RENNES Cedex 7

Mesdames et Messieurs les personnels de direction  
des écoles et établissements privés

Copie à mesdames et messieurs les directrices et  
directeurs diocésains de l'enseignement catholique

**Objet : Les [Eco]conseillers de l'océan, un programme participatif pour favoriser l'engagement des élèves en faveur de la préservation du milieu marin.**

Avec ses 2 470 km, le trait de côte breton représente 1/3 des côtes françaises métropolitaines ce qui en fait un territoire naturellement propice pour sensibiliser les élèves aux enjeux liés à la mer.

L'éducation à la mer et au littoral est au cœur l'ambition éducative portée par le projet académique. Il s'agit désormais, en faisant de la Bretagne la première aire marine éducative régionale, de sensibiliser les élèves de tous les territoires bretons aux enjeux de la mer et du littoral. C'est en généralisant ces démarches que chaque élève breton pourra s'engager dans un projet commun autour des valeurs humanistes et civiques qui nous rassemblent.

Cette ambition est aussi partagée par les nombreux partenaires bretons dont notamment Océanopolis, centre de culture scientifique et technique dédié à l'océan. Parce que l'Océan est un enjeu majeur pour nous tous, que l'éducation au développement durable est une priorité et que nos élèves souhaitent prendre part aux débats sur les questions de développement durable, Océanopolis et la région académique Bretagne créent les **[Eco]conseillers de l'océan**.

Ce dispositif a pour ambition de favoriser l'engagement des élèves du CM1 à la Terminale en faveur de la préservation du milieu marin. Il s'agit ici de permettre aux jeunes de comprendre toute la complexité et la fragilité du système océanique pour qu'ils soient en mesure de construire des propositions argumentées qui seront relayées vers les décideurs et le réseau des éco-délégués. C'est un bel exemple d'engagement sur le chemin de la citoyenneté en participant de manière active et responsable à susciter des comportements plus durables.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 novembre et seront saisies exclusivement en ligne : <http://www.ac-rennes.fr/cid154314/les-eco-conseillers-de-l-ocean.html>. Les élèves seront invités à produire une courte vidéo (1 minute) motivant leur candidature et expliquant le projet qu'ils souhaitent mener avec leur classe.

Je vous remercie de porter ce dispositif à la connaissance de votre référent EDD en école ou établissement ainsi qu'à toute personne engagée dans des projets d'Éducation au développement durable et de faciliter, autant que faire se peut, leur engagement.

Le recteur  
**Emmanuel ETHIS**